

Planification stratégique 2026-2029

ReQIS

Réseau québécois pour l'inclusion sociale
des personnes sourdes et malentendantes

30 mars 2026

HumanYo+Impact

2026-2029

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Renforcer la cohésion du milieu

1

Exercer une influence politique durable

2

Déployer une présence véritablement provinciale

3

Renforcer la capacité d'agir des membres

4

ORIENTATION 1

Renforcer la cohésion du milieu

Rétablir le dialogue et créer les conditions d'une action collective efficace.

Orientation 1. Renforcer la cohésion du milieu

	PRIORITÉS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SMART
1.1	Consolider un modèle de concertation et de gouvernance véritablement participatif	• D’ici 2029, au moins 70 % des organismes membres participent à au moins deux instances collectives par année. • D’ici 2029, 75 % des membres considèrent le ReQIS comme un espace essentiel de concertation et de coordination collective. • D’ici 2027, mettre en place un processus formel biennal de co-définition des dossiers prioritaires du réseau, impliquant les membres et adopté par le CA.
1.2	Mobiliser les membres autour d’actions collectives structurantes	• D’ici 2027, adopter un plan d'action partagé des membres biennal, coconstruit avec les membres, définissant les stratégies d’action concertée, incluant les démarches de plaidoyer et d’influence politique, renouvelé en 2029. • D’ici 2029, au moins 60 % des organismes membres contribuent activement à au moins une initiative collective structurée portée par le réseau. • D’ici 2029, le ReQIS coordonne au moins 5 initiatives inter-organismes sur les dossiers prioritaires adoptés collectivement.

Orientation 1. Renforcer la cohésion du milieu

	PRIORITÉS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SMART
1.3	Assurer une représentation équitable des communautés sourde et malentendante	• D’ici 2029, au moins 70 % des membres dans chacune des communautés représentées (Sourde signeuse, oraliste, malentendante, etc.), déclarent se reconnaître dans les orientations du ReQIS.
1.4	Baliser une ouverture respectueuse vers l'externe	• D’ici 2027, adopter une politique définissant les principes, conditions et mécanismes de protection liés à l’intégration d’expertises externes. • D’ici 2029, au moins 50 % des organismes membres adoptent formellement des pratiques d’intégration alignées sur la Politique d'ouverture du ReQIS.

ORIENTATION 2

Exercer une influence politique durable

Renforcer le pouvoir d'influence collective et durable sur les politiques publiques, notamment en coordinant une action concertée visant la visibilité de la cause.

Orientation 2. Exercer une influence politique durable

	PRIORITÉS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SMART
2.1	Structurer et maintenir un agenda politique proactif et stratégique	• D’ici 2029, le ReQIS établit et maintient des relations formelles avec au moins 3 ministères prioritaires et tient un minimum de 5 rencontres stratégiques par année. • D’ici 2029, au moins une loi, règlement ou directive sectorielle intègre des dispositions renforçant l’accessibilité communicationnelle.
2.2	Amplifier la visibilité publique et la cohérence du positionnement du réseau	• D'ici 2029, au moins 80% des organismes membres ont participé à une formation en influence politique coordonnée par le ReQIS. • D’ici 2029, le ReQIS et ses membres contribuent à au moins 2 initiatives médiatiques ou publiques majeures par année visant à accroître la visibilité des enjeux liés à l’accessibilité communicationnelle.
2.3	Positionner le ReQIS comme référence crédible auprès des décideurs grâce à des données probantes	• D’ici 2029, contribuer à la production ou coproduction d’au moins deux analyses stratégiques majeures utilisées dans des démarches d’influence auprès des décideurs publics.

ORIENTATION 3

Déployer une présence véritablement provinciale

Assurer une représentation équitable des régions, renforcer les liens hors-Montréal et ancrer le ReQIS dans les réalités territoriales.

Orientation 3. Déployer une présence véritablement provinciale

	PRIORITÉS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SMART
3.1	Assurer une représentation équitable de toutes les régions	• D’ici 2027, toutes les régions administratives représentées au sein du réseau disposent d’un canal structuré et actif de participation aux décisions du ReQIS.
3.2	Renforcer la proximité et l'ancrage territorial	• D’ici 2029, le ReQIS assure une présence structurée dans les régions représentées au sein du réseau, par le biais de visites officielles et de rencontres annuelles. • Au moins 30 % des dossiers prioritaires collectifs biannuels adoptés par le ReQIS et ses membres intègrent explicitement une dimension ou un enjeu régional identifié par les membres.

ORIENTATION 4

Renforcer la capacité d'agir des membres

Soutenir les membres dans leur développement organisationnel et les outiller pour maximiser leur impact.

Orientation 4. Renforcer la capacité d'agir des membres

	PRIORITÉS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SMART
4.1	Développer les compétences stratégiques des membres	• Annuellement, au moins 70 % des organismes membres participent à au moins une activité de formation ou d'accompagnement stratégique offerte ou coordonnée par le ReQIS.
4.2	Mutualiser les ressources et outils pour maximiser l'efficacité collective	• D'ici 2029, mettre en place au moins 3 mécanismes structurés de mutualisation offerts ou coordonnés à l'ensemble des membres (ex. achats groupés, partage d'expertise, outils communs), en fonction des besoins. • D'ici 2029, au moins 70 % des membres utilisant des mécanismes mutualisés déclarent en retirer un gain d'efficacité ou une réduction de coûts.
4.3	Développer une intelligence stratégique au service des membres	• D'ici 2027, mettre en place un mécanisme structuré de veille stratégique couvrant l'ensemble des dossiers prioritaires codéfinis par les membres, avec une diffusion minimale trimestrielle. • D'ici 2029, au moins 70 % des organismes membres déclarent utiliser les informations ou analyses produites par le ReQIS pour orienter leurs décisions ou actions.